

SIAAP 2030

Une nouvelle donne

Protection de l'environnement et du milieu naturel

Soutenabilité financière

Pénurie de ressources

Évolution climatique

Pressions urbaines

Baignade

Métropole du Grand Paris

Vision & missions

Offrir le meilleur service au meilleur coût

Déployer pleinement le potentiel de l'assainissement au bénéfice de l'Homme, de la ville et de l'environnement

Mettre nos ressources au service du climat

Mettre l'assainissement au service d'une ville intelligente et durable

Prendre en compte les enjeux liés aux activités de la ville de demain

Axes stratégiques

UN ASSAINISSEMENT PERFORMANT

Programmes

EXPLOITER avec efficacité et sobriété

GÉRER le système d'assainissement à l'échelle du SIAAP

OPTIMISER la maintenance

RENFORCER la gestion patrimoniale et la maîtrise du processus d'investissement

OPTIMISER les achats en lien avec l'exploitation et la maintenance

Actions

1. Améliorer le rendement énergétique des équipements électriques
2. Optimiser la décantation primaire (instrumentation et injection de FeCl)
3. Améliorer le traitement biologique par biofiltration
4. Améliorer le traitement biologique par BRM avec un objectif de réduction des coûts
5. Optimiser les moyens de traitement des boues, notamment par l'incinération des boues sur MAV
6. Optimiser le processus d'épaississement en amont d'une digestion à partir de l'expérience de Seine aval
7. Maîtriser les impacts de la refonte de SAV sur le risque gaz et la consommation de réactifs associés
8. Optimiser la gestion des graisses sur les usines et dans les réseaux du SIAAP
9. Optimiser les consommations de produits calmants (Nutriox, Chlorure ferreux ...)
10. Optimiser les consommations de réactifs dans les unités de désodorisation physico-chimiques
11. Améliorer les outils et ressources pour être plus efficace au quotidien
12. Améliorer l'efficacité des interventions sur le système global d'assainissement du SIAAP (réseau)
13. Développer la robotisation des interventions dans les réseaux du SIAAP

14. Optimiser les marges de manœuvres réglementaires (usines et réseaux) pour le respect de la DCE sur la zone SIAAP
15. Mieux gérer les pollutions accidentelles susceptibles de se produire sur le périmètre du bassin de collecte
16. Mettre en place un macro-processus cohérent et adapté pour assurer le pilotage global du système d'assainissement
17. Mettre en place un macro-processus cohérent et adapté pour les échanges avec les autorités (DRIEE, AESN, Europe)
18. Augmenter les marges de manœuvres des réseaux et sécuriser l'alimentation des usines
19. Augmenter les variations de débit et charges sur les usines
20. Augmenter les capacités des usines limitées par les contraintes organisationnelles
21. Mieux appréhender la capacité épuratoire des usines du SIAAP et leur adéquation avec l'évolution de charges
22. Mettre en place une aide aux consignés des usines et réseaux, et une vision globale et partagée système-milieu
23. Améliorer l'évaluation de l'impact financier des arbitrages sur la gestion des flux
24. Développer un processus multicritères pour l'optimisation de la répartition des flux
25. Adapter et réviser les indicateurs actuels pour rendre compte de la performance du système y compris les objectifs DCE

26. Harmoniser la politique de maintenance à travers les outils et les pratiques
27. Définir les fonctions de la maintenance à centraliser et les mettre en place
28. Définir et mettre en oeuvre une méthodologie d'évaluation de la criticité des équipements
29. Harmoniser les indicateurs de disponibilité des installations
30. Améliorer et développer la maintenance conditionnelle
31. Homogénéiser, améliorer et mieux formaliser la planification de la maintenance en s'appuyant sur la GMAO
32. Harmoniser l'utilisation de la GMAO sur l'ensemble des directions du SIAAP
33. Réorganiser la planification pluriannuelle de manière à mieux la coordonner (intersites - exploitation centrale)
34. Optimiser la gestion des stocks
35. Mettre en place un « atelier central »
36. Évaluer le potentiel d'internalisation
37. Améliorer la gestion documentaire afin de prendre en compte toutes les modifications techniques importantes

38. Réaliser un diagnostic physique du patrimoine et mettre en oeuvre un processus de suivi du bâti et des équipements
39. Compléter la méthode et la gouvernance pour prioriser les investissements de renouvellement
40. Redéfinir l'organisation des futurs projets neufs dans un contexte de fin de grands travaux de Conception/Réalisation
41. Consolider l'inventaire physique et comptable des actifs
42. Redéfinir et coordonner le support technique
43. Améliorer la connaissance et le suivi du patrimoine foncier pour garantir la pérennité des ouvrages et leur accès

44. Améliorer le processus de sélection des réactifs
45. Renégocier les marchés d'élimination des boues avec une vision SIAAP
46. Améliorer l'utilisation et le pilotage de l'exécution des marchés
47. Optimiser davantage les principaux contrats pour la maintenance
48. Optimiser les marchés maintenance électromécanique
49. Poursuivre l'optimisation de l'achat d'énergie
50. Mettre en place les moyens qui permettent de faire renseigner la GMAO par les entreprises extérieures
51. Dynamiser le fonctionnement du réseau métier Achats

UN ATOUT DE LA VILLE DURABLE

VALORISER les ressources à l'échelle du territoire

ENCLENCHER les synergies urbaines

PRENDRE EN COMPTE les évolutions sociétales

52. Réutiliser les eaux industrielles pour faire des économies d'eau potable
53. Optimiser les consommations énergétiques des sites du SIAAP
54. Optimiser la production, l'utilisation et la valorisation du biogaz
55. Développer la stratégie de valorisation des boues
56. Récupérer la chaleur produite par les turbocompresseurs
57. Récupérer la chaleur fatale
58. Développer la stratégie d'élimination et de valorisation des cendres
59. Consolider les enjeux énergétiques et la stratégie associée
60. Gérer les déchets (BTP, OM, laboratoire, terres excavées, etc.) hors déchets de traitement (boues, sables, etc.)
61. Mieux valoriser les sables
62. Développer la réutilisation pour le SIAAP et ses partenaires

63. Développer la relation avec les contributeurs au système d'assainissement francilien pour mieux coordonner l'exploitation
64. Promouvoir une politique globale et concertée de l'assainissement à l'échelle territoriale du Grand Paris
65. Mieux gérer les eaux pluviales en étroite collaboration avec les partenaires du territoire
66. Anticiper les effets de l'évolution urbaine et de l'accroissement démographique de la région Île-de-France
67. Améliorer la gestion des eaux usées non domestiques
68. Améliorer la connaissance de l'état des milieux (sol, sous-sol, eaux de nappes) et risques associés
69. Promouvoir un règlement d'assainissement unique à l'échelle du territoire

70. Développer l'évaluation de la mise en place de la collecte sélective des urines sur le territoire du SIAAP
71. Traduire les actions du SIAAP en empreinte environnementale
72. Renforcer les actions de préservation et d'amélioration de la biodiversité sur les sites du SIAAP
73. Développer une méthode rapide de détermination de la qualité sanitaire de la Seine et de la Marne
74. Réaliser l'inventaire complet des sources émissives de pollution olfactive en réseaux
75. Développer et mettre en oeuvre un projet Open Data

Vecteurs de progrès

LES AGENTS ET L'INNOVATION AU CŒUR DU CHANGEMENT

RENFORCER le management de la sécurité

RENFORCER et mutualiser les compétences

DYNAMISER l'innovation

76. Affirmer le leadership sécurité de l'encadrement
77. Consolider un management par objectifs communs
78. Améliorer le suivi des indicateurs de performance au plus proche du terrain
79. Clarifier les rôles et responsabilités en termes de santé, sécurité professionnelle et industrielle
80. Ancrer davantage une démarche homogène de REX/PEX dans la culture du SIAAP
81. Mieux prendre en compte la sécurité dans le processus de conception / modification d'installations
82. Mettre en oeuvre les outils de pilotage communs et revus périodiquement pour respecter les conformités réglementaires
83. Améliorer l'accueil sur un nouveau poste à court et moyen terme : intégration et maintien des compétences en sécurité
84. Progresser sur la question du contrôle interne (l'autocontrôle, le contrôle managérial, le contrôle par un tiers)

85. Mieux diffuser la connaissance de la réglementation Loi sur l'Eau des différents sites et réseaux les uns avec les autres
86. Formaliser la politique de gestion des compétences maintenance
87. Pérenniser les réseaux thématiques d'exploitant et améliorer les prises de décision
88. Promouvoir le travail en réseau des compétences en matière de centrifugation afin d'améliorer les pratiques
89. Formaliser un réseau de référents techniques sur les process thermiques
90. Envisager la mutualisation des compétences intra-usine et inter-usines, en particulier des automaticiens
91. Harmoniser l'organisation des astreintes et mieux formaliser les formations associées
92. Se doter des moyens de transférer du personnel temporairement pour répondre à des besoins d'exploitation
93. Mettre en place un simulateur de pilotage du Système d'Assainissement pour la formation des agents

94. S'ouvrir vers des services publics d'assainissement comparables
95. Garantir le déploiement en exploitation des outils développés par la R&D
96. Coordonner l'action R&D et son déploiement en lien avec les programmes SIAAP 2030 concernés
97. Créer un comité scientifique largement ouvert sur l'extérieur
98. Envisager la vente de produits et services émanant de l'innovation du SIAAP